

PROGRAMME POLITIQUE

Une France forte, indépendante et importante

Version détaillée – Document de travail actualisé

1. Vision générale

Ce programme vise une France souveraine, capable de décider seule de son destin économique, énergétique, militaire et culturel. L'objectif est de restaurer la puissance relative de la France, de réduire ses dépendances stratégiques et de remettre le citoyen français au centre des priorités de l'action publique. Les propositions ci-dessous s'inscrivent dans une logique de recentrage de l'État sur ses missions essentielles et de renforcement de l'autorité républicaine.

2. Économie et finances publiques

À la fin du premier trimestre 2026, la dette publique au sens de Maastricht s'élève à **3 536,1 milliards d'euros**, soit **117,5 % du PIB** (Insee). Les dépenses d'intérêts des administrations publiques ont atteint environ **66,6 milliards d'euros en 2025** et sont estimées autour de **78 milliards d'euros en 2026**. Fin 2024, la fonction publique compte environ **5,85 à 5,88 millions d'agents** (Insee / DGAFP).

L'objectif n'est pas une austérité aveugle, mais une stabilisation puis une réduction progressive du ratio dette/PIB par la croissance, le recentrage des dépenses et l'efficacité de l'action publique.

Mesures principales :

- Baisse significative des rémunérations, indemnités et avantages des élus et hauts responsables politiques.
- Réduction des postes administratifs jugés non prioritaires (certains services RH, comités et organismes consultatifs financés par l'argent public).
- Allègement des charges sociales et fiscales pesant sur les PME et les entreprises qui produisent majoritairement en France.
- Fiscalité plus défavorable aux grandes entreprises qui délocalisent massivement ou produisent très peu sur le territoire national.
- Arrêt ou forte diminution des aides publiques considérées comme non prioritaires, y compris certaines aides extérieures.
- Priorité absolue à l'investissement productif en France et au soutien des petites et moyennes entreprises.
- Réexamen du statut et du volume des emplois dans certains secteurs administratifs de la fonction publique.

3. Immigration et identité

En 2025, la France a délivré environ **384 000 premiers titres de séjour** (+11,2 % sur un an). La présence étrangère en situation régulière avoisine **4,5 millions** de personnes fin 2025 (ministère de l'Intérieur). Environ **130 000 OQTF** sont prononcées chaque année récemment ; le taux d'exécution reste faible (de l'ordre de **10 à 11 %** en 2024-2025 selon le Sénat, soit environ une OQTF sur dix).

L'objectif est une politique migratoire clairement sélective et maîtrisée.

Mesures principales :

- Arrêt de l'immigration de masse et priorité donnée au contrôle des flux.
- Exécution effective et prioritaire des OQTF, avec moyens humains et diplomatiques renforcés.
- Interdiction des associations qui organisent, facilitent ou encouragent l'entrée et le séjour irréguliers.
- Accueil limité et conditionné aux personnes de culture jugée compatible avec les fondamentaux français et qui viennent pour travailler.
- Réforme en profondeur du droit du sol.
- Filtrage renforcé selon le pays d'origine et le niveau d'hostilité constaté envers la France et les Français.

4. Sécurité et justice

En 2025, le SSMSI recense **975 victimes d'homicide** (niveau stable par rapport à 2024). Les violences physiques enregistrées repartent à la hausse (**+5 %** en 2025). Entre 2016 et 2025, le nombre de mineurs enregistrés comme victimes a augmenté de **77 %**.

Mesures principales :

- Renforcement massif des moyens matériels et humains des forces de l'ordre (police, gendarmerie, douanes).
- Refonte de certaines dispositions pénales et de l'organisation de la magistrature jugées trop favorables à l'impunité.
- Rétablissement de la peine de mort pour les crimes les plus graves (homicides volontaires, certains actes de terrorisme, corruption d'une gravité exceptionnelle ayant entraîné des préjudices majeurs). Cette mesure nécessiterait une révision constitutionnelle et une sortie des engagements internationaux actuels.

- Sanctions très fermes pour les mineurs auteurs de crimes graves, avec placement dans des structures adaptées et éducatives strictes.
- Lutte prioritaire et exemplaire contre la corruption, avec sanctions proportionnées à la gravité des faits.
- Renforcement de la souveraineté numérique et de la protection des infrastructures critiques.

5. Éducation

Selon l'enquête **PISA 2025** de l'OCDE (publiée le 8 septembre 2026), les élèves français de 15 ans obtiennent **458 points en mathématiques** (moyenne OCDE : 463), **456 en lecture** (moyenne OCDE : 461) et **483 en sciences** (moyenne OCDE : 482). Les scores en mathématiques et en lecture ont baissé de 16 et 18 points depuis 2022. Ces résultats figurent parmi les plus bas jamais enregistrés en France.

Mesures principales :

- Établissement d'un cahier des charges national clair et exigeant sur les compétences fondamentales (lire, écrire, compter, raisonner, connaître l'histoire et la géographie de la France).
- Plus grande responsabilité éducative laissée aux parents.
- Développement systématique de l'alternance dès le lycée.
- Réorientation des moyens vers les savoirs fondamentaux, la discipline et la transmission de la culture française.
- Réexamen du statut et du fonctionnement des établissements hors contrat selon des critères de qualité et de respect des lois de la République.

6. Institutions – Et si on passait à une VIe République ?

Soyons clairs dès le départ : la Constitution actuelle interdit de toucher à la forme républicaine du gouvernement. On ne peut donc pas, même par référendum, installer une dictature, même temporaire. C'est écrit noir sur blanc à l'article 89. Quiconque prétend le contraire ment ou se trompe.

En revanche, personne n'interdit de se poser la question d'une vraie refonte des institutions. La Ve République a plus de soixante ans. Elle a montré ses forces, mais aussi ses limites : un Président trop souvent bloqué, un Parlement qui peine à représenter, un millefeuille administratif qui étouffe, et des partis qui ont transformé la politique en métier plutôt qu'en service.

Ce qu'on pourrait sérieusement mettre sur la table :

- Donner au Président les moyens d'agir vraiment quand le pays en a besoin, tout en gardant des garde-fous pour éviter les dérives.
- Simplifier radicalement le millefeuille territorial. Trop de niveaux, trop de doublons, trop d'argent public gaspillé.
- Décentraliser pour de vrai. Paris ne peut plus décider de tout. Les départements et les territoires d'outre-mer doivent retrouver du pouvoir réel.
- Revoir le rôle des partis politiques. Aujourd'hui ils organisent trop souvent la division et le clientélisme.
- Rendre les lois compréhensibles. Un Français normal devrait pouvoir savoir ce qui est interdit et ce qui est autorisé sans avoir besoin d'un avocat.
- Redonner des marges de souveraineté en réexaminant certains traités qui lient les mains de la France depuis trop longtemps.

Tout ça ne se fera pas en claquant des doigts. Ça demandera un vrai débat, une majorité, et le respect des règles de révision de la Constitution.

7. Défense et souveraineté stratégique

Le budget de la mission Défense s'inscrit dans une trajectoire de remontée en puissance (autour de **63 à 66 milliards d'euros** en 2026 selon les documents budgétaires). L'effort militaire augmente, mais la souveraineté stratégique reste incomplète (dépendance industrielle, cadre OTAN, énergie).

Mesures principales :

- Rétablissement d'un service militaire obligatoire pour les hommes et les femmes à 18 ans (durée et modalités à définir).
- Sortie progressive de l'OTAN et création d'une organisation de défense européenne indépendante centrée sur les intérêts européens.
- Investissement prioritaire dans la marine nationale et le maintien/renforcement de la dissuasion nucléaire.
- Souveraineté énergétique fondée d'abord sur le nucléaire civil, complétée par des énergies renouvelables qui ne détruisent pas la biodiversité.
- Priorité à la souveraineté industrielle dans les secteurs stratégiques (défense, énergie, médicaments, électronique critique).

8. Autres priorités

Retraites

Possibilité de départ à la retraite dès 60 ans selon la pénibilité réelle du métier (jusqu'à 50 annuités). **Ce départ anticipé ne sera en aucun cas obligatoire.** Chacun pourra continuer à travailler au-delà de 60 ans s'il le souhaite.

Santé

Maintien de la Sécurité sociale. Augmentation des places et moyens pour les personnes handicapées. Développement de la prise en charge de la santé mentale avec régulation stricte des professionnels. Création de nouveaux hôpitaux là où les besoins sont avérés. Objectif de souveraineté médicamenteuse.

Logement

Fin 2025, le nombre de demandes de logement social atteint un niveau inédit d'environ **2,885 millions** (Union sociale pour l'habitat / SNE), pour environ 394 000 attributions dans l'année. Priorité nationale dans l'attribution des logements sociaux (HLM). Régulation plus stricte du marché immobilier. Simplification des normes de rénovation énergétique.

Agriculture et alimentation

Souveraineté alimentaire. Soutien renforcé aux agriculteurs face aux grandes corporations. Développement raisonné des OGM pour les productions impossibles ou très difficiles en France. Alternatives aux pesticides. Surveillance renforcée de l'éthique de l'abattage et de la qualité sanitaire.

Culture et identité

Remise en avant des cultures et langues régionales historiques (breton, corse, catalan, langues d'oïl et d'oc, etc.). Sortie de la logique idéologique dite « woke ». Reconnaissance du statut des personnes LGBT dans un cadre de respect mutuel et de cohésion nationale.

Services publics et travail

Augmentation des effectifs dans les missions régaliennes (police, gendarmerie, douanes, hôpitaux, pompiers) et suppression des postes jugés inutiles. Nationalisation ou reprise en main publique des transports là où la privatisation a dégradé le service. Réforme du chômage avec outils numériques plus efficaces. Modernisation du code du travail. Revalorisation des métiers essentiels aujourd'hui sous-payés.

9. Faisabilité constitutionnelle et réalisme

Plusieurs propositions de ce programme (peine de mort, sortie de l'OTAN et de l'UE, service militaire obligatoire généralisé, réformes institutionnelles profondes) nécessitent des révisions constitutionnelles et/ou la dénonciation de traités internationaux. Ces changements ne peuvent être réalisés que dans le respect des procédures prévues par la Constitution (article 89) et du principe républicain. Aucune voie légale ne permet d'instaurer une dictature personnelle.

Le chemin démocratique reste l'élection, la constitution d'une majorité, puis l'éventuelle révision constitutionnelle par les voies légales. C'est long, difficile et très concurrentiel, mais c'est le seul cadre légal existant.